

Dans un contexte de casse et de dénigrement de la Fonction Publique, et avec l'arrivée de la Loi Programmation Justice à moyens constants, l'administration pénitentiaire multiplie les actes de violence institutionnelle (parodie de dialogue social, orchestration de l'inéquité entre les agents de l'administration, absence d'organigrammes, superposition des missions, etc.). Et comme si cela ne suffisait pas à créer insécurité et épuisement, l'administration veut faire preuve de zèle en appliquant de nouvelles règles de gestion de la mobilité : il est ici question de la rupture du contrat passé entre des agents fonctionnaires et leur ministère !

Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de Tours, réunis en Assemblée Générale le 14/01/20 avons décidé à l'unanimité des présents de poursuivre le mouvement de mobilisation nationale débuté le 2/12 afin de porter nos revendications :

- **Pour le maintien de la mobilité par points pour tous les agents des SPIP** et maintien du rôle des élus en CAP. Contre la mise en œuvre des lignes directrices de gestion bafouant les principes d'équité entre les agents au profit d'un système discrétionnaire ;
- **Pour la mise en œuvre dans son intégralité de la réforme statutaire des CPIP** ;
- **Pour la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs** ;
- **Pour la reprise des travaux sur les organigrammes** ;
- **Pour la création d'un statut des psychologues**

Dans l'attente du CTM qui se réunira le 21/01/20, les agents du SPIP 37 ont décidé qu'à compter **du 16/01/20 et jusqu'au 21/01/20**:

- **Boycott des réunions institutionnelles** (CAP, CPU, réunion de service) avec des temps forts sur **les deux journées du 16 et du 21 janvier dites « SPIP mobilisé »**: réponses à minima en MO et en MF, sauf urgences et arrivants, pas d'utilisation des outils tels qu'APPI ;
- **Maintien des bandeaux sur les mails et les rapports** : « *La Fonction Publique fait face à des attaques sans précédents dans ses grands principes : les agents du SPIP d'Indre et Loire rejoignent le mouvement national et se mobilisent pour la défendre. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de la Fonction Publique* » ;
- **Remplir la pétition en ligne** <https://www.cgtspip.org/petition-pour-le-maintien-dune-mobilite-transparente-et-equitable-des-personnels-des-sip/>
- **Recherche d'actions concertées** avec les autres syndicats du ministère
- **Participation à une manifestation nationale** avant le 8/02

Une nouvelle AG se tiendra le **21 janvier 2020** pour décider de la suite à donner !